

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ARCT/..05/F/2025 RELATIF A LA FOURNITURE DES PNEUS A L'ARCT.**

Date de publication : le 30/01/2025

Date d'ouverture : le 18/02/2025

**Objet**

1. L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications «ARCT» invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres de prix TVAC sous pli fermé, pour la fourniture des pneus.

**Financement du marché**

2. Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat, Subsidés accordés à l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications «ARCT», exercice 2024/2025.

**Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Le Marché est constitué d'un (1) seul lot.
5. Le délai d'exécution de la commande est de quinze (15) jours ouvrables à partir de la date de réception de la lettre de notification et d'un bon de commande.

**Condition de participation**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Les offres doivent renseigner sur les éléments suivants :

- a) Un Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- b) Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR et en cours de validité ;
- c) Une adresse physique (siège) et des contacts téléphoniques ;

### Présentation de l'offre

8. Les offres sous plis fermés et portant mention « **Offre pour la fourniture de pneus** » doivent détailler le prix unitaire TVAC.

### Date limite de dépôt des offres

9. Les offres, sous pli fermé, doivent parvenir à la Direction Générale de l'ARCT, sise Avenue de France N° 14, B.P. 6702 Bujumbura Tél : +257 22255667, +257 22 244 143 Fax : +257 22 24 28 32 au plus tard le 18/09/2025 à 9 heures 30 min, heure locale.
10. Toute offre reçue après la date limite de dépôt des offres ne sera pas prise en considération.
11. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'ARCT en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de la page, au moins **10 jours calendaires au plus tard** avant la date limite de dépôt des offres.

### Séance d'ouverture des offres.

12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants en date du 18/09/2025 à **10 heures dans les enceintes de l'ARCT.**

### Spécifications techniques

13. Les spécifications techniques de fourniture des pneus sont les suivantes :

#### Les pneus pour les véhicules

- Huit(08) pneus 235/65 R 18 tubeless
- vingt-quatre(24) pneus tubeless : P235 /70 R16.

#### Les pneus pour une moto

- Deux(02) pneus 2.60-16 avec chambre à air.
- **NB** : L'ARCT se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de pneus pour autant que ce changement n'excède pas 20%(voir le code des marchés publics art.191).

### Adresse

14. Direction Générale de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications, (ARCT) sis Avenue de France n° 14, Téléphone : 22 255667; BP 6702.

### Pénalités de retard

15. Les pénalités de retard sont fixées à 1% du prix du marché par jour calendrier de retard jusqu'à un maximum de 10% du marché. Après avoir atteint ce plafond, l'Autorité Contractante pourra envisager la résiliation pure et simple du marché.

Fait à Bujumbura, le 29 / 01 / 2025

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCT**

Dr. Samuel MUHIZI

